

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 7 juillet 2016

DCM N° 16-07-07-31

Objet : Cession d'une emprise foncière communale à la société LEONARD DRM à la MAXE.

Rapporteur: M. LIOGER

La société LEONARD DRM située sur la commune de la MAXE souhaite acquérir une emprise communale d'environ 1800 m² adjacente à sa propriété.

Ce terrain ne présente pas d'intérêt particulier pour la Ville. Au contraire, son entretien occasionne des dépenses régulières pour un coût annuel de 715 € TTC. Par ailleurs, son état actuel nécessiterait un nettoyage complet pour en expurger gravats et branchages pour un coût estimé de 7 000 € TTC.

La société LEONARD DRM propose d'acquérir cette emprise pour un montant de 5000 € HT et de prendre à sa charge les frais d'arpentage.

Il est donc proposé de céder l'emprise concernée aux conditions émises par ladite société.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU l'évaluation du service France Domaine,

VU la proposition de la société LEONARD DRM,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

1 – DE CEDER, en l'état, à la société LEONARD DRM -57140 LA MAXE, représentée par Mr LEONARD, une emprise d'environ 1800 m² à distraire des parcelles cadastrées sous :

BAN DE LA MAXE

Section 07 – n° 162 – Rue du Trou aux Serpents - 41 a 83 ca

Section 07 – n° 160 – rue du Trou aux Serpents – 59 a 85 ca

2 – DE REALISER cette cession moyennant le prix de 5000 € HT, payable au comptant à la signature de l'acte authentique ;

3 – DE LAISSER à la charge de l'acquéreur les frais d'acte, droits et honoraires de notaire ainsi que les frais d'arpentage ;

4 - D'ENCAISSER la recette sur le budget de l'exercice concerné ;

5 – D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant, à régler les détails de cette opération immobilière et à signer tous documents y afférents.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

Le Premier Adjoint au Maire,

Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM : Cellule Action foncière
Commissions : Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme
Référence nomenclature «ACTES» : 3.2 Alienations

Séance ouverte à 14h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 31 Absents : 24 Dont excusés : 16

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ